

ecolo

www.silly.ecolo.be



Ecolo Silly

Locale Ecolo Silly

Laurent Courtois

Tête de liste

0496/276885

Ingrid Roucloux

2e de liste

0494/654763

Damien Blondiau

Conseiller communal sortant

0499/274888

Florent Schaukens

Co-président

0476/404052

Serge Wangneur

Co-président

0477/455247

Elections communales 2018 :

Toujours plus vert,

**Ecolo Silly s'engage vers une écologie pragmatique
et concrète dans tous les domaines.**

La croissance infinie n'existe pas, mais sa recherche incessante par les multinationales a trop souvent pour conséquence d'appauvrir et de rendre plus vulnérables un nombre grandissant de personnes tout en détériorant l'environnement.

Notre modèle écologique consiste à **réduire les inégalités tout en préservant les principaux équilibres naturels de la planète pour les générations futures.**

Ecolo recherche un état d'harmonie entre les êtres humains, entre l'homme et la nature, et cela aujourd'hui comme demain.

La poursuite de **cet objectif doit animer les différents niveaux de pouvoir** et permettre de veiller à ce qu'un équilibre acceptable entre l'économique, le social et l'environnement fonctionne à court terme et surtout à ce qu'il préserve notre avenir.

Et à Silly ?

Si notre commune s'inscrit dans ce mode de fonctionnement, dans ce type d'approche, la première chose à faire est de rapprocher les acteurs locaux de la vie communale : pouvoirs publics, associations, entreprises, commerces locaux et les convaincre d'adhérer à l'objectif décrit ci-dessus.

Ecolo Silly veut s'engager, faire un diagnostic (quels thèmes de la vie locale envisager sur l'angle de l'écologie) et définir des priorités d'actions avec les citoyens (quels enjeux, quels objectifs).

Pour chaque thème, nous désirons définir des actions à mener pour faire évoluer la vie locale vers une écologie pragmatique et concrète, qui sont autant d'étapes à suivre pour réaliser ce plan.

Nous, écologistes silliens, dégageons déjà 4 priorités où l'action communale actuelle est insuffisante :

- * La démocratie communale
- * La mobilité
- * L'énergie
- * L'agriculture

Ces axes peuvent facilement s'inscrire et évoluer vers une écologie politique responsable.

Les autres thèmes qui nous tiennent à cœur sont : le logement, des solidarités, l'environnement, l'aménagement du territoire, la culture, l'enseignement, la jeunesse et petite-enfance, l'emploi, l'économie, le social, la santé, les aînés, la sécurité et le bien-être animal.

Notre programme vous dévoile nos propositions concrètes.

Table des matières

LES 4 AXES	4
Démocratie communale : participer pour vivre mieux	4
Mobilité : des alternatives ?	4
Energie : la commune comme moteur et comme modèle	6
Agriculture : la première ressource économique !	7
LES AUTRES THEMES	8
Un logement de qualité pour chacun !	8
Protection de l'environnement : qualité de vie	10
Gestion des déchets	10
Gestion écologique des ressources en eau	10
Bois & forêt	11
Aménagement du territoire : un urbanisme pour vivre mieux	11
Culture : quelle (re)distribution des cartes ?	12
Enseignement : la prudence est de mise !	14
Politique de la petite-enfance et de la jeunesse : tout est à (re)faire : s'épanouir près de son domicile ?	15
Social & Santé: la population de Silly vieillit !	16
Economie : rendre son rôle économique à la commune	17
Emploi : une situation stable	18
Troisième âge : vers une société intergénérationnelle	18
Sécurité des citoyens, sécurité des voiries	19
Bien-être animal	20

Les 4 axes

Démocratie communale : participer pour vivre mieux.

Contexte

La bonne gouvernance et la démocratie communale demandent de la participation, de la transparence et un partage des responsabilités. C'est aussi impliquer les acteurs locaux et les citoyens aux décisions et aux projets communaux.

Alors que nous étions déjà intervenus sur ces points en 2006 et 2012, peu de choses ont évolué.

Concrètement

- Faciliter et simplifier l'interpellation citoyenne au conseil communal. Chaque citoyen doit pouvoir recevoir une réponse officielle en direct.
- Publication systématique sur le site Internet communal de toutes les décisions prises par le conseil dans la semaine qui suit ledit conseil.
- Associer le plus possible les citoyens et les associations aux prises de décisions.
- Ouvrir le bulletin communal à tous les partis démocratiques.
- S'assurer que le « code de la démocratie locale » soit appliqué et respecté. Se porter garant de la bonne gouvernance et des bonnes pratiques politiques.
- Tout en respectant la loi, dépolitiser les différentes instances communales et par-communales en favorisant l'accès aux personnes ressources de l'entité en fonction de leur expérience et expertise.
- Prévoir dans chaque village plus de lieux d'affichage réservés aux associations et aux citoyens.
- Commune plus « on-line » : accès aux documents, PV, demandes diverses en ligne, forum de discussions avec les conseillers.
- Accueil non politisé des nouveaux habitants : représentativité de tous les acteurs locaux.

Mobilité : des alternatives ?

Contexte

Silly est un ensemble de villages ruraux au territoire relativement étendu. La mobilité y constitue un véritable enjeu pour toutes les générations. Cette matière est particulièrement délaissée depuis des années. Les commerces, écoles et différents services ne peuvent vivre que si un nombre suffisant d'habitants peut y avoir accès aisément.

De façon réaliste, Ecolo a conscience que se passer complètement de voiture dans un environnement rural est compliqué. Mais c'est bien d'une volonté communale que dépend le développement des alternatives au « tout à la voiture ». A ce titre, une réflexion globale de la politique de mobilité à Silly est primordiale. Certains villages de l'entité comme Hoves ou Graty sont de plus en plus isolés.

Avec ce que cela comporte comme coût financier et environnemental, peu de solutions sont envisagées dans le schéma de structure qui envisage comment Silly va se développer.

Concrètement

C'est la politique globale de mobilité qui est à penser sans plus perdre de temps:

- Des solutions peu coûteuses : un logiciel de covoiturage ou des cartes des routes cyclables à disposition des habitants via le site de la commune.
- Aménagement multimodal du plateau de la gare SNCB : l'idée est de faire cohabiter et de mettre en réseau train, bus, voitures, cyclistes et piétons. On parle ici de l'éclairage, de trottoirs plus larges et passages pour piétons, de pistes cyclables d'accès et d'emplacements sécurisés pour les vélos, d'emplacements dédiés aux véhicules électriques, un rond-point pour sécuriser les voies adjacentes (entrées et sorties du parking), etc.
- L'aménagement des parkings tend à laisser penser qu'ils seront bientôt payants. Combien et qui encaissera ce paiement ? A-t-on suffisamment anticipé les effets pervers éventuels comme le risque que certains automobilistes se ruent sur les quelques places périphériques non payantes. Avec un stationnement anarchique sur ces quelques places. Il faut apporter des réponses rapides à ces questions.
- Promouvoir le vélo pour les déplacements sur de petites et même moyennes distances dans nos villages.
- Tracer des pistes cyclables sécurisées entre nos villages de l'entité (et réaliser une enquête citoyenne pour déterminer les axes les plus pertinents à équiper en pistes cyclables).
- Equiper nos places de villages et sites touristiques d'emplacements vélos et/ou de bornes de rechargement électrique.
- L'administration communale (1^{er} employeur de la commune) peut favoriser l'utilisation du vélo en installant vestiaires et douches à disposition de son personnel. Pourquoi ne pas pousser la logique jusqu'à encourager nos commerçants à effectuer les aménagements nécessaires, nous pensons ici à la supérette au centre de Silly par exemple qui est dépourvue d'emplacement pour les deux roues.
- Revoir l'aménagement des trottoirs. De nombreuses voies d'accès ou de liaison entre nos villages nécessitent une gymnastique dangereuse pour les piétons qui doivent passer d'un côté à l'autre des routes pour aller rechercher des bouts de trottoirs (re-penser l'aménagement entre autres de la place de Silly dans cette optique de favoritisation des usagers faibles – piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite).
- Vigilance face à la problématique de l'accès à Pairi Daiza : suivi du dossier de la nouvelle route. Ecolo Silly privilégie la réfection des routes existantes plutôt que la création d'un axe spécifique vers le parc animalier.

- Le bus communal : réclamé par Ecolo depuis 2000, il faut à présent analyser son utilisation et sa gestion actuelles, afin d'optimiser sa disponibilité (écoles, centre culturel, associations, 3e âge, sports,...).

Energie : la commune comme moteur et comme modèle.

Contexte

Au niveau énergétique, de nombreux efforts ont été faits lors de la dernière législature, mais nous sommes encore loin du compte. C'est pourquoi Ecolo apporte encore de nombreuses propositions afin de faire vraiment la différence sur ce plan.

Concrètement

- Continuer et finaliser l'écobilan en cours, avec une attention particulière au niveau énergétique, de tous les bâtiments communaux : analyse des résultats et mise en place de mesures pour améliorer la capacité énergétique.
- Intégrer les meilleures technologies et les aspects énergétiques/écologiques dans les cahiers de charges relatifs aux restaurations et nouvelles constructions (ne pas refaire l'erreur du hall des sports de Bassilly, qui est trop énergivore).
- En rapport avec le point précédent, avoir un bâtiment pilote, nouveau ou rénové, qui serait une référence.
- Soutenir et intégrer l'aspect écologique dans les conseils aux nouveaux habitants (nouvelles constructions, rénovations).
- Continuer à promouvoir l'achat et l'utilisation de véhicules propres par le personnel communal.
- Envisager la conception d'un centre de biométhanisation sur le site de la future zone artisanale de la gare.
- Promouvoir les énergies renouvelables telles que les installations photovoltaïques et l'éolien privé au sein de coopératives citoyennes.
- Pour tout éventuel projet d'énergie renouvelable sur l'entité, donner la priorité d'investissement aux citoyens et aux pouvoirs publics. Les groupes financiers privés passent en second plan.
- Suivre les meilleurs exemples en matière d'éclairage basse énergie (voir l'éclairage intelligent et autonome de Flobecq).
- En rapport avec la mobilité, mettre des bornes de rechargement électrique pour tout véhicule (auto, vélo) sur les places publiques de Silly et à la gare SNCB.

Agriculture : la première ressource économique !

Contexte

L'agriculture familiale est en danger. Silly n'échappe pas à la règle. Il faut d'urgence repenser l'agriculture. Il faut remettre le producteur et le consommateur en relation, reconstruire les cycles courts.

La très grande majorité des agriculteurs de notre région proposent des produits sains et de bonne qualité. Il ne faut pas nécessairement être estampillé « slow food » pour cela.

Concrètement

- Nous proposons la création d'une commission agriculture ou au moins d'un groupe de réflexion afin de développer durablement l'avenir de l'agriculture sillienne et pourquoi pas envisager un label de qualité spécifique.
- Soutien à la diversification de la production pour mieux répondre aux besoins locaux.
- Développer des lieux et des modes de vente des produits issus de l'agriculture locale.
- Soutenir la mise en place de groupe d'achat citoyen.
- Soutien aux circuits courts, ventes directes et les cultures raisonnées et biologiques : communication pour mieux les faire connaître.
- Envisager la création d'une station de biométhanisation (partenariat agriculteurs/commune).
- Lorsque la Loi le permet, attribuer des terres communales ou du CPAS à de jeunes agriculteurs locaux.

Un logement de qualité pour chacun.

Contexte

- Silly reste dans une zone de pression foncière importante : qualité de vie, écoles, accueil de la petite enfance, trains fréquents en heure de pointe vers la capitale, parking encore gratuit (mais pour combien de temps ?), vie culturelle soutenue. Autant d'arguments qui rendent notre commune « attractive » pour de nouveaux habitants. Il faut rester vigilant sur la surenchère immobilière !
- Si des initiatives communautaires sont toujours d'actualité comme les logements tremplins, le logement de transit et des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite gérés par le CPAS dans le cadre du plan triennal pour lequel Ecolo n'a jamais cessé d'interpeller, force est de constater que l'entité reste un lieu privilégié pour la construction de « 4 façades »... avec comme effets secondaires la mobilité, la politique d'occupation des sols, les économies d'énergie et de voirie sans compter les spéculations.
- Comme l'accroissement démographique est moindre que celui annoncé en 2012, saluons les quelques initiatives privées qui permettent d'offrir des logements décents via la réhabilitation d'un patrimoine lié aux fermes, c'est donner une « seconde vie » à des locaux parfois « abandonnés » tout en répondant à une vraie demande !
- Bémol : il reste encore sur l'entité quelques « points noirs » : marchand de sommeil ou adresses de « complaisance », certains profitent encore de la précarité des autres pour s'enrichir sans scrupule !
- La population de Silly vieillit : quels logements prévoir pour garder nos aînés dans nos villages ?

Concrètement

- Créer, au sein des services communaux, un Observatoire du Logement qui aurait pour missions de :
 - 1) dresser un inventaire :
 - des maisons ou appartements mis en location dans l'entité et en assurer ainsi la légalité et la conformité pour le candidat locataire ;
 - des logements laissés à l'abandon, entamer un dialogue avec les propriétaires et prendre les mesures légales quand elles ont applicables ;
 - des maisons à vendre et des terrains à bâtir afin d'avoir une estimation actualisée de la pression foncière ;
 - des besoins de la population actuelle et à venir afin d'intégrer ses données dans le plan triennal du logement et d'adapter la politique de logement.

- 2) d'information : primes, politique de logement, schéma de structure, conseils en écoconstruction, susciter la visite vers des maisons modèles.
- 3) Etre facilitateur dans la mise en route de logements intergénérationnels, Kangourou ou d'éco-quartier.
- Mettre en valeur et soutenir l'écodéveloppement (choix de matériaux sains et durables, prise en compte de l'isolation thermique et acoustique, régulation des chaufferies...), pourquoi pas avec des coups de pouce communaux ?
 - Mettre en avant et protéger les maisons/habitations de caractères à valeurs patrimoniales pour l'entité.
 - Susciter la réflexion des sociétés de logements sociaux quant à l'importance d'une mixité des types d'habitation (plain-pied, nombre de chambres, ...) sur le territoire de l'entité ; imprimer l'importance d'une commune comme Silly au sein du conseil d'administration.

Des solidarités : associations, bénévolat, entre-aide et famille.

Contexte

Si Silly est une commune de « bien-vivre », c'est aussi et surtout grâce à un tissu associatif bien vivant et bien ancré dans la vie communale.

Ce tissu associatif doit être soutenu car la relève n'est pas toujours facile et trouver des moyens financiers afin de pouvoir réaliser ses activités reste une part importante des préoccupations de chaque association.

Les associations ne peuvent fonctionner sans bénévoles et sans cette solidarité primordiale qui fait que des citoyens donnent de leur temps et de leur énergie pour des actions locales utiles à tous.

Dans le même ordre d'idées, les besoins des familles sont peu entendus et celles qui rencontrent des difficultés spécifiques devraient pouvoir être soutenues localement. Silly, commune riche, doit aussi montrer l'exemple en s'engageant dans des projets de solidarité et de commerce équitable.

Concrètement

- Mettre en place une politique globale de soutien aux associations : mutualisation des moyens, subsides financiers sur base de projet par thème, journée des associations.
- Mettre au maximum à disposition les moyens communaux au service des associations.
- Réfléchir à la création d'une maison des associations où ces dernières pourraient se réunir, exercer leurs activités et avoir une visibilité propre.

- Veiller à une représentation équitable des associations dans les différentes instances communales.
- Développer une véritable politique des familles, les considérer comme partenaires du développement communal et leur donner une place active dans les différentes instances où leur avis importe.
- Développer et mettre en place des projets solidaires : locaux, régionaux, nord-sud.

Protection de l'environnement : qualité de vie.

Contexte

Au niveau environnemental, il faut bien avouer que si certaines actions sont prises, il n'y a pas encore à Silly de véritable prise de conscience des aspects environnementaux dans l'ensemble des politiques menées. Il manque un projet fort, un projet global.

Même au niveau de l'éducation à l'environnement, quelques actions ponctuelles sont menées vers les citoyens et les écoles mais l'environnement n'est pas une thématique constante, on s'y intéresse par « obligation économique ».

Concrètement

Gestion des déchets

- Continuer une lutte active pour éviter un C.E.T. (Centre d'Enfouissement Technique) au site du Moulin Duquesne à Bassilly.
- Assurer des campagnes d'information et de sensibilisation plus systématiques (une semaine par an ne suffit pas) pour soutenir le comportement des consommateurs et des producteurs locaux afin d'éviter la création du déchet supplémentaire.
- Favoriser l'emploi des produits fabriqués à partir de matières premières secondaires (issus du recyclage) dans toutes les administrations locales (emballages consignés, papiers pour tous usages).
- Créer une installation de compostage ou de biométhanisation (par la Commune ou par l'association de plusieurs communes voisines).
- Continuer de soutenir la démarche citoyenne vers le « Zéro déchet », s'assurer que la commune montre l'exemple, notamment lors des organisations événementielles.

Gestion écologique des ressources en eau

- Veiller à relancer le contrat de rivière de la Dendre.
- Sensibiliser les citoyens à économiser l'eau (notamment lors des périodes de canicule).

- Veiller à une gestion écologique et durable des cours d'eau en collaboration avec les communes avoisinantes afin de restaurer la qualité de l'eau de nos rivières.
- Veiller à la protection des zones humides en particulier en bordure des cours d'eau, avec toute leur végétation pour leur capacité d'absorber plus ou moins rapidement les pollutions.
- Le contrôle de la pollution de l'air, des fossés, des ruisseaux et des rivières doit être régulier et la population doit en être informée.
- Principe « pollueur = payeur » appliqué.
- Renforcer le rôle de l'agent constatateur dans la lutte contre toutes les pollutions de l'eau (mais aussi de l'air et des sols en général), agent qui doit faire rapport régulier au conseil communal.

Bois & forêt

- Préserver les bois et les forêts, ils sont d'un intérêt naturel et paysager et doivent être correctement gérés.
- Valoriser les bois et les forêts de l'entité, sensibiliser la population à sa richesse et à sa protection.
- Veiller au maintien de petites zones de loisirs et des sentiers.
- Reboiser ou planter des haies sur les zones en friches et les talus appartenant à la commune avec des essences historiques et endémiques de la région. Inciter les autres acteurs publics et la population à en faire autant.
- S'adjoindre les services d'un ou plusieurs éco-cantonniers pour l'entretien et la prévention dans la gestion des bois et forêts (mais aussi des cours d'eaux).

Aménagement du territoire : un urbanisme pour vivre mieux.

Contexte

Après avoir « gelé » pendant presque une mandature complète le schéma de structure de Silly qui, pour rappel, envisageait de tripler la population, 2011 a vu une nouvelle proposition d'aménagement du territoire qui, enfin, prend en compte les besoins de la population actuelle et à venir de manière raisonnable, respectueuse du caractère rural de Silly.

Si globalement nous soutenons cette proposition, nous n'avons pas hésité à soulever son point faible : **la mobilité !**

Concrètement

- Veiller à redynamiser la vie des quartiers (agora-space, espaces de jeux, espaces de rencontre, espace-verts,...) au cœur des villages.

- Rester vigilant lors de la mise en œuvre des ZACC afin que les options urbanistiques répondent aux besoins de la population.
- Veiller à ce que la CCAT soit effectivement bien représentative des différents intérêts et populations-cibles de l'entité.
- Continuer à doter la commune d'outils nécessaires au processus de décentralisation par l'élaboration et l'adoption du Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) en rapport avec le schéma de structure.
- Favoriser la plantation de haies, de bandes boisées, notamment pour réguler l'écoulement lors des fortes pluies et soutenir la biodiversité.
- Mettre les priorités sur les aspects environnementaux : développement de biodiversité, maintien des zones d'intérêt naturel et paysager.
- La présence de zones d'immersion temporaire est un plus pour lutter contre les inondations. Vu les risques attendus de pluies plus abondantes dans les années à venir, il faut continuer à développer et à améliorer le réseau actuel ainsi qu'entretenir les fossés.
- Les scientifiques le disent : créer plus de zones boisées permet de lutter contre les périodes estivales de canicules. Pourquoi ne pas planter plus d'arbres et de haies sur les places et lieux publics ?

Culture : quelle (re)distribution des cartes ?

Contexte

La nouvelle vision de la fédération Wallonie-Bruxelles quant aux rôles et fonctions des centres culturels devant être inscrits et décrits dans les contrats-programme, le centre culturel de Silly s'est réorienté : la formation permanente, avec un objectif d'accompagnement de la population locale, est devenue une réalité. Le projet zéro-déchet en est une belle illustration, demandant à des familles de l'entité d'oser changer leur comportement, d'accepter d'être guidés et surtout d'être « témoins et exemples » pour d'autres. Tout un défi que le centre culturel et son équipe d'animation ont su brillamment relever.

Mais face à quels autres challenges l'équipe va-t-elle être confrontée ces prochains mois ?

En effet, la réorganisation du service culturel suite au départ à la pension de sa principale représentante risque de remettre sur le centre culturel une grande partie de ses missions sans augmentation de moyens surtout au niveau du personnel.

Si Ecolo dénonce depuis de nombreuses années ce « dédoublement culturel » (centre culturel / service culturel de la Commune), force est de constater que c'est à nouveau à la veille du changement que les questions se posent. Rien n'a été anticipé !!!

Les obligations et les défis à relever sont :

- des résultats à obtenir et à documenter ;

- un financement paritaire FWB et Commune (dotation financière mais aussi d'aides indirectes) avec une gestion équilibrée ;
- des missions à respecter pour obtenir les subsides ;
- de la bonne gouvernance via le bureau, le Conseil d'administration et le conseil d'orientation seront les jalons qui devront marquer la prochaine législature.

Concrètement

- D'une manière générale, aider et soutenir l'équipe du centre culturel en étant présent dans les différentes instances, lors des diverses manifestations, divers ateliers, etc.
- Continuer à soutenir le centre culturel à ce qu'il développe sa propre identité.
- Continuer à soutenir la participation du centre culturel comme partenaire tant avec des structures para-communales comme le syndicat d'initiative ou le slow food, mais aussi auprès de ses associations membres.
- Continuer le développement des ateliers :
 - en y intégrant les acteurs et artistes locaux ;
 - en visant un maximum de populations cibles différentes avec un accent particulier sur les adolescents ;
 - en veillant à une accessibilité financière correcte respectant le travail des animateurs et les revenus des usagers ;
 - en mettant le plus souvent possible en avant le travail artistique réalisé lors de ces ateliers.
- S'assurer que le centre culturel soit un des moteurs de la dynamique des associations et un de leur interlocuteur privilégié.
- Constamment intégrer le public jeune et jeune ado dans les activités et aller à leur rencontre pour voir leurs demandes, leurs besoins. A côté du centre culturel, une maison des jeunes manque à Silly... A part le Patro, qu'il y-a-t-il sur la commune comme lieu de rencontre/d'expression pour les jeunes ?
- Continuer à soutenir la politique de diffusion des activités culturelles sur l'entité mais aussi celles des autres pôles culturels voisins.
- Soutenir le travail fait au niveau du conseil d'orientation en intégrant les acteurs locaux de la culture.
- Dynamiser les contacts culturels avec d'autres entités non seulement en favorisant les contacts existants mais aussi en développant des contacts Nord-Sud.
- L'actuel manque de locaux disponibles limite à court terme le développement du centre culturel, nous l'avons toujours dit. L'éventuelle construction d'une salle polyvalente via la PCDR (Plan Communal de Développement Rural) est une initiative alternative qu'Ecolo soutient.

- Envisager une maison des associations permettrait aussi de dégager de l'espace et du temps occupé par les activités propres aux associations tout en leur donnant une visibilité certaine au cœur de la cité.
- Continuer une gestion saine des finances publiques et de la politique d'emploi du centre culturel.
- Démocratiser la gestion du centre culturel : au nom de la bonne gouvernance, il est temps que notre bourgmestre quitte le poste de président du centre culturel.

Enseignement : la prudence est de mise !

Contexte

Alors que de nombreux investissements financiers ont été engagés pour la rénovation et la modernisation des écoles communales (Silly, Thoricourt, Graty), force est de constater que la population scolaire de ces mêmes écoles diminue.

Cette diminution des élèves est inquiétante : des pertes d'emploi risquent de se produire, des projets de travaux pourront être abandonnés. A terme les toutes petites écoles peuvent fermer.

Les causes de ce manque d'élèves dans les classes communales ne semblent pas être liées à une diminution démographique d'enfants en âge scolaire vu l'augmentation des élèves à l'école libre.

Il est temps de se poser les bonnes questions, de faire une analyse objective de la situation de chaque implantation et de remédier / de réagir aux éventuels dysfonctionnements avant que la situation ne se dégrade trop : dans nos villages, la confiance des parents envers une école se perd vite et il faut ensuite des années pour la récupérer !

Si chaque école peut avoir un projet particulier (immersion, intégration, ...) et que l'émulation entre sites scolaires peut être positive, il ne peut exister de concurrence.

Concrètement

Pour nos petits élèves :

- Considérer qu'un enfant = un enfant, quelle que soit l'école. Dans l'enseignement communal, on doit pouvoir accueillir les enfants avec des différences mais il faut s'assurer de donner des moyens (financiers et humains) pour y parvenir.
- Soutenir les directions et les enseignants des écoles dans le développement non seulement de leur projet pédagogique mais aussi dans les projets plus ponctuels qui égrènent la vie scolaire et rendent tant vivantes qu'attractives les écoles de nos villages.
- Continuer à avoir une attention toute particulière à l'éducation à l'environnement envers les enfants qui seront les consommateurs de demain (zéro déchet, éviter le gaspillage, potager, actions vélos...).

Pour nos enseignants :

- Etre à l'écoute des enseignants.
- Stabiliser autant que possible les équipes pédagogiques et leur direction. Pour fonctionner correctement et faire du travail de qualité, il faut de la cohésion pour assurer de la cohérence.
- Faire en sorte que le pouvoir organisateur améliore les conditions de travail des enseignants. La Commune étant l'employeur des enseignants, elle doit veiller à reconnaître leur rôle et à avoir une gestion des ressources humaines respectueuses de chacun.
- Organiser l'accueil et l'intégration des nouveaux enseignants à l'aide d'un plan individuel d'accompagnement : c'est rassurant, cela permet de construire la cohésion d'équipe, d'améliorer les conditions de travail et donc la qualité de l'enseignement.
- Prévoir et organiser des formations spécifiques (dyslexie, trouble de l'attention, etc..) pour les enseignants et pour les gardiennes scolaires. Cela est indispensable pour travailler de façon efficace avec des enfants souffrant de troubles dyslexiques, troubles de l'attention, etc.... Les parents sont encore trop souvent démunis.
- Pour chaque école, revoir avec les enseignants l'organisation du temps de midi afin de pouvoir concilier l'accompagnement des enfants lors du repas tout en leur permettant de prendre aussi du temps qualitatif pour leur propre moment de table.

Pour tous :

- Promouvoir et soutenir, par école, une association des parents qui, au-delà des aspects festifs, puisse avoir la possibilité de s'investir dans la dynamique globale de l'école et soutenir avec les enseignants le projet pédagogique défini pour l'établissement scolaire.
- Dans le cadre d'un projet global de mobilité, continuer à envisager plusieurs solutions pour éviter le « tout à la voiture » pour amener les enfants à l'école : brevet vélo avec Pro-vélo, groupe d'accompagnement vélo avec un aîné, étudier la faisabilité et la rentabilité d'un service communal de ramassage des élèves qui concerne toutes les écoles, en ce compris l'Ecole Libre et les activités parascolaires du mercredi après-midi.
- Revoir l'organisation de l'utilisation du bus communal. En plus du ramassage, ce bus servira tant aux activités hebdomadaires (gymnastique, piscine) qu'à multiplier les sorties pédagogiques des élèves.
- Intégrer dans le cahier des charges pour l'obtention du contrat de la gestion des repas chauds dans les implantations scolaires communales le recours systématique des produits de qualité qu'ils soient locaux, bios ou issus du commerce équitable.

Politique de la petite-enfance et de la jeunesse : tout est à (re)faire : s'épanouir près de son domicile ?

- Garantir des structures d'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

- Prévoir notamment, en rapport avec la mobilité, une crèche à proximité immédiate de la gare pour les parents navetteurs de notre entité.
- Avoir un Comité extra-scolaire actif et participatif qui propose des nouvelles activités, des nouvelles approches.
- Porter une attention particulière aux adolescents, aux jeunes en difficultés et éviter l'exclusion sociale : Silly n'est pas épargnée par ces faits de société !
- Remettre sur pied et soutenir l'idée du conseil communal des jeunes, qui ne soit plus un simple argument électoral. Les jeunes doivent avoir leur mot à dire et une place à tenir : art de la rue, parc de skate, ciné-clubs, internet café... Toute expression est à soutenir !
- Organiser des maisons des jeunes où le jeune est à la base des initiatives : le public-cible est les jeunes de 15-20 ans ; cela est prioritaire pour éviter le désœuvrement, le vandalisme qui en découle et pour insérer le jeune dans la vie communale et assurer aussi ainsi la relève dans les associations.
- Promouvoir l'éducation à l'environnement et à l'écologie des jeunes via des projets locaux.
- Continuer le développement des activités du mercredi après-midi dans chaque entité de la commune, en coordination avec le système de ramassage scolaire (bus communal).

Social & Santé: la population de Silly vieillit !

Contexte

Silly est une commune rurale et **pour ne pas devenir une cité dortoir**, elle doit continuer à développer des services d'aides à la population pour rester attractive.

Que cela soit pour sa population vieillissante (18% de la population a plus de 65 ans, 40% plus de 40 ans) comme pour les jeunes et les familles monoparentales, la commune doit, notamment au travers du CPAS, mener des politiques de proximité.

Même si la commune est riche, il y a toujours à Silly des personnes isolées ou des familles en précarité : l'aide sociale régulièrement demandée en est une preuve.

Si d'une manière générale, la politique sociale et les aides sont correctement gérées par l'équipe en place, reste que, stratégiquement, l'accent est très fort marqué sur la recherche d'emploi (et son côté parfois trop « méritant »), trop peu encore est fait sur la prévention de la lutte contre la précarité financière et rien n'existe au niveau de la santé.

Autres faits importants à prendre en compte lors de la prochaine législature :

- Le nombre trop important d'aides insuffisamment ou pas du tout octroyées suite à un manque de production de documents nécessaires par les demandeurs (fiches de salaire, d'impôt, constitution de ménage, etc.) ;
- La nécessaire adaptabilité de nos offres de logement pour les candidats réfugiés en fonction de la politique fédérale : entre ouvrir urgemment des centaines de places

et/ou ne plus financer des places existantes, où se situer pour qu'une petite entité comme Silly puisse répondre aux demandes ?

- Le vieillissement de la population doit nous pousser à anticiper le développement d'un maximum de services de proximité afin que nos aînés puissent rester dans notre entité avec une certaine qualité de vie : repas à domicile, activités pour le 3e et 4e âge, logements, aides ménagères, suivis médicaux, courses, mobilité, autant d'axes à continuer de développer.
- L'obligation légale de concertation du CPAS avec la commune doit être renforcée, plus transparente et dépasser certains « clivages » de personnes et/ou de « services : les économies d'échelle, le partage de services, la mise à disposition de compétences sont réellement des atouts pour la collectivité.

Concrètement

- Continuer à développer des politiques de service de proximité comme les transports sociaux, le repassage, les repas à domicile, le coiffeur, etc.
- Désigmatiser le recours aux services du CPAS en l'intégrant dans un maximum de partenariats locaux.
- Continuer une gestion financière saine, juste et équilibrée des finances du CPAS.
- Soutenir la formation du personnel du CPAS.
- Continuer à soutenir les possibles économies/synergies via le partenariat avec la commune.
- Organiser des campagnes d'informations et de sensibilisation sur des thèmes comme le surendettement, les risques des crédits, les économies d'énergie, l'accès au logement en partenariat avec la commune.
- Anticiper les problématiques liées aux caractéristiques de la population et les envisager de manière globale.
- Travailler avec les acteurs locaux de la santé afin d'organiser des séances d'information, de sensibilisation sur des thématiques de santé publique pour tous les âges.

Economie : rendre son rôle économique à la commune.

Contexte

L'économie locale à Silly, commune rurale, est essentiellement liée à l'agriculture. Les autres activités économiques se font en dehors de l'entité, il y a peu de PME.

Concrètement

- Développer et intégrer une politique économique en concertation avec tous les acteurs potentiels locaux et régionaux.
- Créer un « guichet » du développement local : lieu d'échange, de recherche et d'actions qui sera chargé de conseiller et de soutenir logistiquement les projets de création de petites entreprises.
- Mettre en valeur les productions locales de qualité, les productions de commerce équitable, les commerces de proximité. Favoriser la distribution de ces produits dans les collectivités locales (création d'une halle ou d'un marché régulier pour les producteurs locaux). Etablir une liste de ces producteurs, de leurs produits et les promouvoir.
- Soutenir la création d'une zone artisanale au niveau de la gare. Cette zone devrait être un exemple en termes de gestion rationnelle de l'espace, d'introduction de la biodiversité, de l'aspect esthétique, de l'intégration au paysage et de la mobilité.
- Encourager le tourisme public vert, pourvoyeur d'emplois et de recettes pour la commune.
- Favoriser l'installation et le maintien des petits commerces dans toute l'entité.

Emploi : une situation stable.

Contexte

Le taux de chômage de Silly dépasse légèrement les 5%. L'administration communale est pourvoyeuse d'emplois locaux.

Concrètement

- Etablir un réel partenariat avec le CPAS.
- Etablir des synergies avec les autres acteurs (entreprises d'économie sociale, zonings industriels,...) et partenaires tant locaux que régionaux qui interfèrent dans les politiques de l'emploi.
- A travers l'ALE et le partenariat avec le CPAS, créer de l'emploi local à Silly, surtout pour les peu qualifiés et les non-motorisés, est primordial. Soutenir le développement des PME est une des pistes.
- Continuer à soutenir l'activité et l'emploi agricoles (promouvoir les groupes d'achat de produits agricoles).

Troisième âge : vers une société intergénérationnelle.

Contexte

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) est une bonne initiative de la Région Wallonne afin de développer la politique des séniors.

Si à Silly le conseil est actif et se réunit mensuellement, l'implication de son travail, de ses réflexions et suggestions au niveau communal reste pour l'instant insuffisante.

Or, avec 18% de séniors dans la commune, les pouvoirs publics doivent prendre en compte et répondre aux besoins spécifiques de cette population-cible.

Nous plaçons pour le développement d'une commune où l'intergénérationnel est envisagé dans toutes les politiques de services, il faut repenser l'implication des anciens dans la vie communale.

Concrètement

- Soutenir les séniors à choisir le mode de vie qui leur convient.
- Soutenir le maintien à domicile des personnes âgées dans des logements adaptés avec par exemple:
 - la mise en place des logements à caractère intergénérationnel (kangourou, habitat partagé, résidence-service,...) ;
 - soutenir toutes les activités qui permettent aux personnes âgées de rencontrer d'autres gens, jeunes et moins jeunes et de sortir ainsi de leur isolement.
- Proposer aux personnes âgées, isolées ou non, de se faire connaître aux pouvoirs locaux afin d'être plus facilement joignables en cas d'évènements particuliers (canicule, inondations,...).
- Diffuser, via le bulletin communal et/ou le quadrimestriel du CCCA, des informations susceptibles d'intéresser les personnes âgées : services octroyés par le CPAS, distribution de repas, informations relatives aux pensions, activités culturelles...

Sécurité des citoyens, sécurité des voiries.

Contexte

La problématique des cambriolages et du vandalisme demeure réelle. Ce phénomène épisodique s'explique souvent par l'activité malveillante de bandes venant généralement de l'étranger. Silly est facilement accessible de par sa situation proche des grands axes routiers.

Quant à la sécurité sur les voiries, Silly étant traversée par 3 grands axes routiers, les accidents restent toujours trop nombreux. Le manque de moyens et d'entretien,

régulièrement dénoncés lors des réunions de l'observatoire de la sécurité, ne permet pas d'appliquer une politique de prévention efficace malgré quelques aménagements.

Concrètement

- Continuer à défendre les moyens policiers attribués à Silly au sein de la zone de police.
- Continuer et intensifier les campagnes de prévention contre les vols auprès des citoyens.
- Dans une approche globale, continuer à investir dans tous les projets d'aménagement qui permettent de diminuer la vitesse.
- Rénover ou prévoir des trottoirs en veillant à leur adjoindre des passages pour piétons sûrs aux endroits adéquats.
- Aménagement de pistes cyclables en site propre si possible, par un marquage au sol sur les voiries existantes.
- Recours régulier aux radars préventifs.
- Soigner l'éclairage aux endroits empruntés par les usagers faibles.
- Soutenir la pose de caméras à visée dissuasive sur le site de la gare SNCB.
- Soutenir et valoriser le travail effectué par le « Groupe local de prévention des vols d'habitation » et par l' « Observatoire de la sécurité ».
- Maintenir la prime communale pour les alarmes individuelles dans les habitations.

Bien-être animal.

Contexte

Les sondages et les pétitions qui se développent sur le net le démontrent, la population est de plus en plus sensible au bien-être animal et attend des actions pour la protection des animaux domestiques (chiens, chats, mais aussi lapins, ânes, etc...).

Les élevages qui se trouvent sur la commune de Silly doivent être réglementés de façon drastique pour éviter la violence exercée sur les animaux et respecter la Loi sur le bien-être animalier. Silly devrait être une commune-pilote sur ce point afin de montrer l'exemple. Enfin, l'exploitation animale à des fins récréatives n'a plus sa place dans un monde moderne.

Concrètement

- S'assurer que les règles (sécurité, quantité, qualité du gibier) en matière de chasse soient respectées (audit sur le territoire de Silly).

- Veiller à ce que la Loi sur le bien-être animalier soit respectée sur le territoire communal et dénoncer le moindre manquement (maltraitance dans les chenils, dans les commerces, abandon d'animaux).
- Via la délivrance des permis d'exploitation, veiller autant que possible aux conditions de bien-être des animaux d'élevage (alimentation correcte des animaux, espace vital...), aussi dans un dessein de bonne qualité alimentaire.
- Lors de toute manifestation publique, veiller au respect de la législation relative au bien-être animal.
- Envisager la possibilité de réglementer tout élevage destiné à un autre usage qu'alimentaire (fourrure, laboratoires, élevages privés...).
- Promotion/information régulière dans les lieux publics et les écoles sur le respect et le bien-être animal selon le mode : « L'animal, un être doué de sensibilité et d'émotions. »
- Poursuivre le projet relatif aux campagnes de stérilisation des chats.

